



<http://www.fondation-apsommer.org>

Fondation Adrienne et Pierre
Sommer
Synthèse de l'étude

Fonctions des A.A.A. dans le secteur socio-éducatif et médico-social : essai de modélisation

Introduction

■ Ce travail d'identification des différentes fonctions des AAA est parti des premières observations faites à la MECS « X » (activités Chiens de traîneaux). Il apparaissait en effet de manière très nette que la place de l'animal dans l'activité n'était pas le seul facteur qui pouvait contribuer à l'intérêt et l'attractivité de l'activité. En effet, plusieurs autres leviers semblent jouer de manière tout autant significative, à savoir notamment :

- le caractère exceptionnel de l'activité : l'activité est perçue comme atypique et de fait constitue un moyen de valorisation important
- le parcours de l'éducateur : son statut de « champion de France » et le fait que les enfants soient amenés à conduire des chiens de compétition rajoute à cette valorisation
- les modalités de l'activité : aller au dehors de la structure, en groupe restreint, donne immédiatement l'image d'un temps relationnel privilégié, ce qui est accentué par le fait que l'éducateur amène les enfants à son domicile et confie ses chiens (relation de confiance)

A noter que tout ceci n'enlève rien à l'intérêt et la qualité de l'activité, au contraire, pouvoir apporter ce type de réponse correspond bien à un des besoins des jeunes accueillis (revalorisation de l'image de soi) en cohérence avec le projet d'établissement (« vivre l'exceptionnel » est bien inscrit comme une des ambitions de la structure pour les jeunes accueillis).

Ceci a pu également se retrouver dans d'autres activités ; il apparaît dès lors fondamental dans l'analyse des AAA de pouvoir distinguer la part propre et la fonction de l'animal par rapport aux autres facteurs et leviers d'actions présents (qui peuvent par ailleurs se retrouver dans tout autre type d'activité).

■ L'identification de différentes fonctions ou apports de l'animal dans l'activité, procède d'un postulat qui me semble a priori porté par la Fondation Sommer : l'animal n'est pas en soi porteur de vertu thérapeutique, éducative ou pédagogique, mais constitue un moyen, un support ou levier d'action utilisable dans le cadre d'une relation d'aide. Ainsi, une AAA peut être considérée comme thérapeutique (ou éducative) si les professionnels utilisent et structurent cette activité en fonction d'objectifs dans ce cadre. Cette nuance est d'importance notamment s'agissant de la question de l'évaluation des AAA qui bien souvent pose problème au professionnel (cf. chapitre sur l'évaluation).

Ainsi, l'identification des différents emplois ou fonctions de l'animal doit permettre de mettre à distance tout fantasme d'apport bénéfique de l'animal par la simple mise en contact avec lui.

■ Les différentes fonctions mentionnées ont été établies sur la base des seules activités observées dans le cadre de l'étude. Elles ne prétendent pas ainsi à l'exhaustivité et pourront être complétées par d'autres travaux plus systématiques. Cependant leur récurrence dans les différentes AAA observées semble indiquer que ces différentes fonctions sont les plus prépondérantes. De plus, il convient de garder à l'esprit que ces différentes fonctions sont la plupart du temps mises en oeuvre simultanément ou successivement au cours de l'activité ; ainsi si leurs présentations nécessitent un découpage structuré, ces différentes fonctions entrent en interaction. On pourrait considérer que ces fonctions sont toutes plus ou moins mises en oeuvre dans toute AAA, cependant il apparaît nettement que certaines fonctions sont considérées comme centrales en fonction de la façon dont l'activité a été pensée et mise en pratique.

A titre d'exemple, l'activité « Chien de traîneaux » de la MECS « X » apparaît exploiter surtout les fonctions « observation », « tiers médiateur » et « relationnel », alors que la ferme pédagogique de l'IME « Y », apparaît très polyvalente car elle mobilise de manière presque équivalentes les différentes fonctions identifiées des AAA.

- Ce travail sur les fonctions des AAA peut amener de nombreux prolongements en terme théorique ou de construction d'outils. Elles peuvent par exemple servir de base :
 - pour élaborer des documents de références utiles pour les porteurs de projets, l'élaboration de formation, et ainsi les aider à conceptualiser la pratique
 - pour nourrir des travaux d'évaluation dans le cadre d'études menées par la Fondation Sommer : typologies des AAA, tenues de statistiques
 - pour aider à l'instruction des dossiers de demandes de subventions : repérage et analyse outillée des projets, critères de sélection (favorisant telle ou telle fonction)
 - pour aider à l'évaluation des AAA (cf. chapitre correspondant)

A court terme, si ce travail d'identification paraît pertinent et souhaitable pour la Fondation Sommer, il pourrait être pertinent de chercher à valider ces différentes fonctions et de les affiner à travers la recherche de critères qualitatifs permettant de mieux saisir les différentes composantes de ces fonctions. En effet, une simple échelle de degré serait réductrice et assez subjective à évaluer.

A titre d'exemple, sur la première fonction citée (stimulation), il serait difficile d'évaluer le degré de stimulation apporté par un animal et il paraît plus pertinent de s'intéresser à la nature des stimulations qu'il peut apporter (simple ou multiple, visuelle et/ou tactile et/auditive, etc.) ce qui ne dépend pas uniquement des caractéristiques physiques et comportementale de l'animal mais aussi du public avec lequel il entre en contact (notamment s'il présente un handicap sensoriel).

1 Fonctions de l'animal dans le cadre des accompagnements et prises en charge des usagers

NB : il paraît délicat de chercher à modéliser les enchâssements, liens logiques, articulations entre ces différentes fonctions, tant certaines d'entre elles paraissent fortement imbriquées et la nature de leur lien pouvant différer en fonction des objectifs et du public visés à travers les AAA.

A – Les fonctions communes aux AAA et aux autres types d'activités

Ces fonctions peuvent être retrouvées dans tout type d'activité et ne sont pas, en soi, propres aux activités associant l'animal, même si, elles prennent des colorations différentes compte tenu de l'emploi de l'animal.

■ Fonction de stimulation, de «mise en mouvement» du sujet

Cette fonction apparaît comme une des premières utilités de l'emploi de l'animal. De nombreux exemples montrent que le rapport, ou le contact, à l'animal est un facteur de stimulation et de dynamisation dans différents domaines et notamment des activités motrices et verbales. L'intérêt est que ces situations peuvent être également révélatrices d'un potentiel non identifié jusqu'à présent.

Les exemples les plus nets concernent les structures visitées dans le domaine du handicap :

- réactions observées chez des enfants polyhandicapés exclusivement lors de certains contacts avec l'animal (chien léchant les doigts ou le visage de l'enfant)
- verbalisation spontanée face à l'animal : chercher à faire venir l'animal ou le nommer (à l'IME « Y », une orthophoniste démarre sa séance avec un enfant face aux clapiers des lapins).

Toutefois, cette fonction concerne a priori tout type de public : à la MECS « X », lors du trajet vers l'activité, un des enfants présents, n'ayant pas encore découvert l'activité, aborde spontanément la question de ses propres chiens restés dans sa famille alors que lui est placé puis évoque leur situation, la façon dont ils ont été élevé, leurs comportements (traduisant notamment la question des violences dans la famille) .

Ainsi l'animal apparaît comme très attractif et stimulant, exerçant un effet de «fascination» : attirant le regard, donnant envie d'observer, de toucher ou stimulant l'expression. Si l'animal n'est pas fort heureusement le seul support permettant cette fonction, il apparaît que celle-ci a pour spécificité, dans le cadre des AAA, de comporter une multiplicité et une diversité de facteurs stimulants :

- psychophysiologiques: à travers la multiplicité des stimuli qu'offre le vivant : stimulation visuelle constante (mouvement, surprises constantes, imprévisibilité du vivant) exerçant une captation du regard et des réflexes oculomoteurs, stimulations olfactives, auditives, tactiles...
- comportementaux : le vivant entre en interaction, prend l'initiative, impose une réaction,
- culturels : représentation sociale, place de l'animal de compagnie, rapport de domination de l'homme à l'animal, domestication, élevage,
- relationnels : l'animal engage une relation sans a priori, sans jugement de valeurs, donc qui peut être d'emblée positive et motivante pour des publics stigmatisés. Par ailleurs les interactions offrent des possibilités et libertés plus facilement accessibles qu'avec les êtres humains (facilité du contact, possibilité de le sentir...),
- et enfin peut être correspond également à certains instincts profondément ancrés chez l'être humain : qu'il s'agisse de la recherche de compréhension et de maîtrise de son environnement, d'un instinct de chasseur ou de survie.

La mise en œuvre de cette fonction peut être bien sûr différée en fonction des caractéristiques même de l'animal qui peuvent être plus ou moins attractives selon les interactions possibles ou des représentation individuelles et culturelles sur l'animal.

En conclusion, cette fonction peut être considérée comme «première», plusieurs des autres fonctions étant rendues possibles ou favorisées à partir de cette dynamique.

■ Fonction de «valorisation du sujet»

Cette fonction de valorisation du sujet peut être reliée en large partie avec la fonction relationnelle décrite par ailleurs. Les caractéristiques de l'animal, tant physiques, comportementales ou symboliques jouent ici un rôle primordial.

Ceci est notamment présent lorsque l'AAA :

- renvoie à une prise de risque importante, comme cela peut être le cas face à un animal impressionnant ou imposant, identifié comme potentiellement dangereux ou difficilement contrôlable. Ceci a été particulièrement observable au lieu de vie « Z », à travers le discours de certains jeunes ou à la ferme de l'IME « Y », dans les attitudes de satisfaction face à certaines situations (jeune barrant la route d'un mouton pour éviter qu'il ne s'échappe, conduite du cheval au pré),
- correspond à un imaginaire puissant où la simple expérience et rencontre avec l'animal pourra valoriser la personne (accès à une expérience rare, possibilité d'en parler, d'attirer l'attention, etc. A titre d'exemple, il est possible de citer le caractère exceptionnel de l'activité chiens de traîneaux (celle-ci étant par ailleurs identifiée comme une prise de risque importante compte-tenu de la force et de l'excitation des chiens particulièrement impressionnante),
- permet l'établissement d'un contact privilégié à l'animal : le lien établi avec l'animal, s'il comporte des composantes en termes de dépendance et de domination, va surtout être perçu en termes de relation de confiance et d'affection de l'animal vis-à-vis de la personne. L'individu peut dès lors s'estimer «suffisamment bon» pour être digne de ce lien. Cet aspect est particulièrement bien démontré avec le cheval, lors du travail en liberté où il apparaît que le cheval peut suivre la personne sans contrainte (au centre équestre des Loisirs dolois),
- responsabilise l'individu vis-à-vis de l'animal : ce mode d'interaction est notamment très valorisant pour un public dépendant ou vulnérable qui peut par ce biais, atteindre une position différente (comportements de protections, soins aux animaux) permettant de sortir d'un statut de personne dépendante.

Cette fonction à une valeur éducative forte et peut contribuer à des objectifs de revalorisation de l'estime de soi, de connaissance et démonstration de ses capacités et compétences.

■ Fonction «ressource»

NB : cette fonction est à rattacher à la précédente en cela que la valorisation de soi peut être un élément de ressource.

Cette fonction concerne l'ensemble des affects positifs que peut générer l'activité associant l'animal. Les registres possibles des affects peuvent être très variés et dépendent avant tout des caractéristiques de l'animal et surtout du rapport de l'individu avec l'animal en question (être en contact avec un cheval ou se faire lécher le visage par un chien ne provoquera pas des affects positifs chez tout le monde...).

Les affects ressourçant en question peuvent être principalement reliés :

- au plaisir lié au contact avec l'animal : en premier lieu, les contacts physiques peuvent être source d'amusement ou de stimuli sensoriels agréables (chatouilles). Par ailleurs, outre l'aspect sensoriel, les caresses données à l'animal peuvent également générer des représentations positives de soi. A noter que plusieurs activités proposent d'autres formes de contacts moins furtifs (coucher un enfant sur un chien, maintien d'une personne couchée sur un cheval) en vue de procurer une détente et un apaisement de la personne. Les activités observées avec un public d'enfant ou d'adultes polyhandicapés (hôpital « W », Association « V ») apparaissent emblématiques de ce point de vue : diminution de l'agitation et de la spasticité, détente allant jusqu'à l'endormissement,
- au plaisir lié à l'observation des animaux qu'il s'agisse de l'esthétique de l'animal ou de

son comportement. Sur ce dernier point, les attitudes, relations entre animaux peuvent susciter aussi bien l'intérêt, la curiosité ou l'amusement (situations ou expressions comiques des animaux) s'appuyant essentiellement sur une lecture anthropomorphique de celles-ci,

- au cadre de mise en œuvre de ces activités : il convient de ne pas oublier que le cadre de pleine nature (ou la simple sortie de la structure) peut participer de cette fonction ressource

Quoi qu'il en soit, cette fonction peut s'avérer d'un grand intérêt, pour aider les personnes à sortir d'un quotidien particulièrement pesant sur le plan physique ou psychologique. Si les effets peuvent ne pas durer au-delà de l'activité, cet apport peut être néanmoins essentiel, soit afin de permettre le maintien d'un lien positif aux professionnels ou à la structure, soit, pour apporter une certaine qualité de vie aux personnes.

Elle peut également concerner les professionnels participant à l'activité, à la nuance près que les éléments ressourçant ne viennent pas tous directement de l'animal (cf. «les fonctions institutionnelles»)

■ Fonction support pour l'observation professionnelle

L'activité avec l'animal peut induire une mise à distance du professionnel qui peut ainsi mieux observer l'usager en relation avec l'animal (attitudes, réactions, discours). L'activité peut dès lors favoriser une observation distanciée puisque le professionnel n'est plus centré sur la relation duelle. L'intérêt par rapport à une autre activité (manuelle par exemple) est que le «support» :

- présente une attractivité forte (fonction précédente),
- est vivant et interagit avec le sujet, ceci permettant des observations plus riches sur l'aspect relationnel (voir fonction « relationnelle »),
- offre une multiplicité de situations, un renouvellement permanent, donc une multitude de réactions possibles.

Ce dernier point peut être particulièrement enrichissant compte tenu de l'imprévisibilité liée au monde du vivant (découverte d'un animal malade ou blessé nécessitant des soins, animal se sauvant, etc.) et ainsi mettre en lumière les capacités d'adaptation et de réaménagement (tant au niveau psychique par rapport aux capacités de réorganisation autour d'une tâche prévue que physique ou relationnel par rapport aux réactions nécessaires face à la situation).

■ Fonction tiers, médiateur de la relation entre l'usager et le professionnel

Cette fonction peut être considérée comme un second niveau de la fonction «support pour l'observation professionnelle» citée précédemment. Outre l'observation distanciée l'activité avec l'animal permet de faire parler, d'échanger, de pratiquer une activité commune et favorise la création d'un lien (privilegié) entre usager et professionnel.

Cette fonction paraît particulièrement intéressante quand la relation entre usager et professionnel est rendu complexe ou la communication délicate à établir. Ce peut être par exemple le cas dans le cadre de la protection de l'enfance (la relation de l'enfant avec l'éducateur pouvant amener un conflit de loyauté vis-à-vis des parents) ou dans le champ du polyhandicap (difficulté d'accès à un code de communication).

Cette fonction peut en particulier s'exercer dans deux registres :

- la participation de la personne à l'activité nécessite l'assistance, l'encadrement du professionnel ou le suivi par le professionnel. La mise en relation avec l'utilisateur apparaît spontanément légitime et pourra amener par la suite autant de sujet d'échanges, de relations, d'accompagnement... en fonction des buts visés par la mission à rendre.
- le lien déjà existant entre l'individu et l'animal : l'intérêt porté par le professionnel à l'animal traduit une forme d'investissement sur la personne qui reste très peu intrusive et pourra faciliter la création d'une relation de travail.

Illustrations :

- Hôpital « W » : une des professionnelles participant à l'activité indique qu'il s'agit de son premier poste et qu'elle avait des difficultés à entrer en relation et en contact avec les enfants polyhandicapés : difficulté à savoir comment stimuler, quoi dire, quoi faire, impression d'être dans une relation artificielle. Elle évoque l'activité comme un support concret qui lui a permis de mieux trouver sa place et son rôle vis-à-vis des enfants accueillis.
- IME « Y » : La présence continue du chien de l'éducateur responsable de la ferme pédagogique a permis une appropriation de l'animal par plusieurs enfants. Une jeune fille était suivie en psychothérapie à l'intérieur de l'établissement. Or ces séances s'avéraient peu bénéfiques compte tenu de son mutisme. La présence du chien a été autorisée lors des séances, ce qui a eu pour effet de faciliter l'expression de la jeune. Sans avoir analysé plus profondément la situation, il apparaît que la simple présence du chien joue un rôle sécurisant ou contenant facilitant l'expression de l'enfant face au professionnel.
- Autre exemple, (extérieur à l'étude) : un CHRS accueillant principalement des personnes sans domicile fixe développe depuis plusieurs années des possibilités d'accueil des chiens accompagnant les personnes, en entourant cet accueil de prestations spécifiques (intervention d'un vétérinaire, soins, nourriture, groupes de paroles). Plus qu'une simple ouverture à l'animal les professionnels utilisent le lien privilégié de la personne à son chien comme levier de prise de conscience, de responsabilisation et passerelle possible pour aborder la situation de la personne. Ainsi, plutôt que d'aborder de manière frontale avec la personne des points concernant par exemple son hygiène ou sa santé, sujets qui vont la plupart du temps se heurter à des résistances, des dénis, ces aspects peuvent être abordés concernant le chien en s'appuyant sur le lien établi entre les personnes et leur animal (qui est bien souvent le seul lien relationnel sécurisant ou aidant pour les personnes). Les soins à l'animal, mais aussi l'observation de certains comportements de la personne (violence envers l'animal), sont identifiés comme autant d'occasions pour entrer en contact ou aborder certaines thématiques qui vont pouvoir faire écho chez la personne.

■ Fonction support pour tout type d'apprentissage

Cette fonction prend appui sur la motivation et l'intérêt de la personne pour l'animal et la stimulation qu'il engendre, mais à part ce point, l'exploitation de l'activité à des fins d'apprentissages est comparable à toute activité utilisée comme support à des fins éducatives et pédagogiques.

Ainsi, c'est surtout la qualité de l'exploitation pédagogique par les professionnels qui est centrale. En effet, l'AAA apparaît comme un support presque inépuisable pour toute mise en situation d'apprentissage ou de maintien des acquis, en fonction des besoins du publics et des objectifs visés de la prise en charge dans des domaines aussi variés que : la motricité globale et fine, le repérage spatio-temporel, la psychomotricité, le langage, les mécanismes cognitifs, l'acquisition de savoirs et de connaissance, etc.

A titre d'exemples :

- stimulation psychomotrice à travers le jeu avec l'animal,
- travail sur la motricité globale et l'orientation : conduite des chevaux au pré, promenade du chien, etc.
- apprentissage de tout type d'activité manuelle, développement de la dextérité à travers le soin,
- accès aux codes, aux symboles à la catégorisation : utilisation de pictogrammes pour le repérage des aliments correspondant à chaque animal,
- apprentissage cognitif : séquençage et organisation des actes à réaliser pour l'accomplissement d'une tâche, mémorisation des tâches,
- stimulation pour l'apprentissage de la lecture, de l'écriture,
- acquisition de vocabulaire à travers le travail de désignation des animaux, du matériel...

De par l'accessibilité de l'activité pour tout professionnel et les représentations généralement positives qu'elle amène le plus souvent, les AAA permettent notamment au personnel pédagogique de se saisir de ce support pour faire des liens entre l'activité elle-même et les différents apprentissages visés.

B – Les fonctions spécifiques aux AAA

Les fonctions suivantes apparaissent spécifiques aux AAA en raison qu'elles s'appuient sur un certain nombre de caractéristiques partagées entre l'homme et l'animal, en tant qu'êtres vivants, tant sur des aspects physiologiques que comportementaux (avec une lecture anthropomorphique ou non de ces derniers).

■ **Fonction d'apprentissage du vivant et du cycle de la vie**

Cette fonction apparaît comme exclusive des AAA et se situe à un premier niveau dans le champ des apprentissages des sciences de la vie concernant la connaissance et la compréhension :

- de la procréation : en dehors de l'acte lui-même, il est possible de travailler sur les questions de ressemblances et de dissemblances entre géniteurs et progéniture (ceci peut également amener des passerelles en matière de compréhension des logiques de filiation, de la transmission...),
- de la gestation et de la naissance,
- du développement : si le développement de l'animal reste assez éloigné de celui de l'homme, la croissance et certains aspects de l'éducation sur l'animal peuvent être observables. De même, l'observation de la nature des relations du parent à son « petit » et réciproquement peut amener un certain nombre de questions sur la relation parent-enfant,
- des différents processus biologiques (alimentation, respiration, élimination, maladie...),
- du vieillissement et de la mort,

Cette fonction concerne a priori un public d'enfants et les exemples recueillis indiquent que les apports sont notamment précieux pour éclaircir des événements familiaux (grossesse, naissance, décès dans l'environnement familial) afin de permettre certains parallèles, d'éclaircir plusieurs questions et d'en échanger sur d'autres.

Cette fonction est identifiée de longue date et certainement la plus banale et d'entre toutes. Paradoxalement, elle comporte des enjeux essentiels en matière de compréhension du vivant permettant de faire de nombreux parallèles avec sa propre situation d'être vivant. Il importe de noter que cette fonction est citée dans certaines structures visitées comme le seul moyen permettant d'aborder des questions telles que la mort et la sexualité.

■ **Fonction relationnelle**

Cette fonction me semble être la fonction principale des AAA, la plus complexe (plusieurs sous dimensions sont présentes) en tout cas la plus spécifiquement liée à l'animal, ses caractéristiques et comportements.

Cette fonction relationnelle met en scène l'animal comme support d'apprentissage ou d'expérimentation de la relation sociale. La particularité de cet emploi étant justement que les réactions de l'animal sont spontanées, naturelles et surtout qu'elles ne peuvent pas être suspectes de prendre en compte le statut de la personne. Les réactions de l'animal, face aux attitudes de la personne, peuvent donner en retour, un renvoi, cela, sans passer par une explication, un code social, un règlement...

Bien évidemment, les registres des relations sociales homme-animal restent limitées, mais les diverses interprétations anthropomorphiques faites vont de toute manière pouvoir servir de base à la compréhension ou l'échange sur les rapports sociaux. De plus, la nature des registres de relations sociales qui vont pouvoir être utilisés dépend essentiellement des caractéristiques de l'animal (la réaction d'un lapin face à de la violence n'équivaut pas à celle d'un chien).

Les types de relations qui peuvent être concernées renvoient au respect de l'autre, de son intégrité physique, de son bien-être, aux rapports de dépendance et d'autorité, à certains modes de communication (y compris non-verbale). Plus précisément, il est possible d'évoquer en termes d'objectifs éducatifs :

- l'apprentissage des limites : il peut s'agir de la confrontation à un animal aux réactions potentiellement dangereuses ou imprévisibles et qui imposent une relative prudence ou des attitudes maîtrisées face à l'animal, mais également à un animal vulnérable ou fragile (nouveau né) qui va amener des attitudes de vigilance et des comportements de protection,
- l'apprentissage d'autres modes de relations : si le rapport entre deux individus (animaux ou être humains) peut toujours être entrevu sous l'angle du rapport dominant/dominé rattaché à un rapport de force plus ou moins évident, l'établissement d'une relation de l'homme avec certains animaux doit s'appuyer également sur des rapports d'une autre nature (typiquement la relation du cavalier à son cheval),
- la responsabilisation vis-à-vis de l'autre à travers les soins, l'alimentation, le nettoyage. L'animal est ici en relation de dépendance plus ou moins forte avec l'homme,
- l'affirmation et la confiance en soi : ceci peut se rattacher à la mise en œuvre d'un rapport dominant/dominé en faveur de l'individu sur l'animal (ne pas avoir peur de s'imposer face à...), sans bien évidemment que cela ne s'appuie nécessairement sur la force physique. Plus subtilement elles peuvent également découler des points précédents.

Ajoutons dans un autre registre relationnel autour de ces activités :

- que le soutien du professionnel, sa présence, ses conseils, ses connaissances sont nécessaires pour que l'individu prenne part à l'activité (au début tout du moins). Ceci peut permettre, dans le cas particulier des activités à destination d'enfants et tout particulièrement dans le champ de l'assistance éducative, de réhabiliter la place de l'adulte et de restaurer en partie sa légitimité aux yeux de l'enfant,
- que l'activité peut concerner plusieurs individus et permet de travailler sur les relations à l'intérieur d'un groupe autour de l'apprentissage ou la réalisation des tâches (entraide, coopération, tutorat, assistance, etc.),

Cette fonction apparaît particulièrement adaptée à l'ensemble des structures oeuvrant avec des enfants, dans le champ éducatif :

- dans le cas de l'assistance éducative : c'est particulièrement les dimensions de maîtrise de ses comportements, de la violence et des limites qui sont présentes,
- dans le champ du handicap : il s'agit davantage de celles de l'affirmation de soi et de la responsabilisation.

Enfin, il est utile de préciser que cette fonction est certainement celle qui doit le plus inviter, plus que les autres, à la vigilance concernant le respect de l'animal et la prise en compte de ses besoins propres.

■ Fonction «miroir»

L'animal joue ici le rôle d'un support d'étayage de ses propres difficultés. La dimension projective est éminemment présente puisque l'individu va se fixer sur un animal en particulier selon son vécu, la représentation qu'il a de lui même et de celle qu'il a de l'animal :

- la valeur affective attachée à tel ou tel animal en fonction du vécu personnel de l'individu (référence à des animaux présents dans son histoire ou dans l'environnement familial),
- les caractéristiques physiques et comportementales de l'animal (en miroir ou en négatif de l'image et surtout de la représentation que la personne peut avoir d'elle-même : choix d'un cheval plutôt «calme» ou «vif», d'un chien de traîneau «musclé» ou «rapide»),
- l'histoire, le vécu de l'animal : cette dimension était fortement présente au centre équestre des loisirs de « U », où avant tout contact avec les chevaux, chacun d'eux est présenté, tous étant porteurs d'une histoire particulière (chevaux abandonnées, maltraités, en retraite ...), ceci ayant des résonances particulièrement fortes pour certains jeunes présents (en l'occurrence des adolescents suicidaires en hôpital psychiatrique).

L'enjeu est dans cette fonction dans le registre des mécanismes d'identification de l'individu. En fonction de la nature de l'activité (ponctuelle ou régulière). L'attachement de la personne peut se fixer de manière plus intense sur l'animal, qui peut devenir un soutien affectif

important pour l'individu (ce qui peut par ailleurs présenter certains problèmes pour l'animal, lorsque celui-ci n'est plus investi en tant qu'animal). A titre d'exemple, la responsable du lieu de vie « Z », cite la situation d'un enfant confiant ses secrets et racontant sa vie au chat...

A noter que cette fonction peut être plus ou moins provoquée et cadrée par les professionnels (laisser les choses se faire, demander aux personnes de choisir l'animal, attribuer d'office certains animaux en fonction de la similarité ou de la dissemblance de certaines attitudes, telles qu'elles apparaissent aux professionnels).

2 Fonctions institutionnelles

Il n'est pas certain que ces fonctions soient identifiées d'emblée par l'ensemble des parties prenantes des projets de mise en œuvre des AAA qui restent avant tout pensées comme des réponses aux besoins des usagers ou des supports de travail pour les professionnels.

Néanmoins, il paraît indéniable que ces activités peuvent apporter des bénéfices secondaires tout à fait adaptés à des problématiques institutionnelles liées à la prise en charge (comme certains mécanismes d'usure professionnelle) et rejaillissant indirectement sur le public accueilli. Ces fonctions sont dès lors à promouvoir de la même manière que les précédentes afin d'inciter à leur mise en œuvre.

■ Identité de structure

La mise en œuvre d'une AAA renforce ou donne une identité propre à la structure aussi bien pour les professionnels que pour les personnes accueillies. Ceci est d'autant plus vrai que l'activité est mise en œuvre à l'intérieur de la structure. En ce sens, elles peuvent contribuer à donner une image positive de l'institution pour l'ensemble des personnes concernées (usagers, familles, professionnels). Ceci peut en outre permettre une meilleure reconnaissance de l'extérieur (partenaires, autorités de tutelle, gestionnaire).

Cependant, deux mises en garde peuvent être mentionnées :

- Si les enjeux en matière d'identité de structure sont aujourd'hui importants, ceci est à relier avec la présence encore rare de ces activités. Le développement des AAA pourrait amener une certaine banalisation de ces activités, voire véhiculer des images pas forcément positives sur la structure (suivisme, effet de mode, si elle n'a pas été précurseur en la matière),
- Ce renforcement de l'identité engage la structure sur du long terme et il peut être difficile de se défaire de l'AAA, même si son utilité n'est plus de mise, compte-tenu de l'évolution des besoins. De plus, à trop devenir une caractéristique identitaire de l'établissement, sa fonction et son sens originel peut se perdre. A titre d'exemple, plusieurs professionnels de l'IME «Y», n'étant pas particulièrement investis à l'origine de ce projet, considèrent aujourd'hui celui-ci comme incontournable et n'imaginent pas s'en priver.

■ Attractivité

La mise en place d'AAA peut contribuer à donner vis-à-vis de l'extérieur, une image positive, «sympathique» de la structure, mais également et surtout des personnes accueillies, ce qui est déjà relativement satisfaisant. Cependant, au-delà de l'image, les AAA peuvent servir de levier pour favoriser l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur, ce qui est particulièrement intéressant dans le cadre de mission d'intégration ou d'insertion.

En fonction des possibilités, l'ouverture peut renvoyer à une simple mise en relation de personnes de l'environnement extérieur avec les personnes accueillies autour de l'activité, mais aussi, à la démonstration de leurs savoirs et potentiels, à la mixité pendant les activités, un travail de collaboration, etc.

Ceci concerne néanmoins davantage les structures disposant d'AAA en interne. L'exemple type est celui des fermes pédagogiques qui peuvent être utilisées pour des visites, l'accueil de groupe.

■ Fonction «ressource»

Comme indiqué précédemment, cette fonction semble également en œuvre pour les professionnels.

D'une part, il est possible d'évoquer les mêmes leviers que ceux cités plus haut. Cependant, sur ce point, les observations recueillies dans le cadre des prestataires extérieurs, incite à penser qu'il est nécessaire d'être particulièrement vigilant au maintien de l'implication des professionnels dans l'activité et surtout dans l'accompagnement des personnes. En effet, le contexte de sortie de la structure et l'aspect ludique de l'activité peut amener des effets négatifs sur les professionnels qui peuvent effectivement utiliser l'activité comme un temps «ressource» pour eux et ne plus être impliqués dans l'action (le prestataire se retrouvant seul, ce qui peut amener une pertinence moindre de l'action dans le cas où celui-ci n'a pas une connaissance suffisante des besoins individuels des personnes). Cette non-implication est toutefois à analyser sous le regard de la difficulté pour les professionnels de trouver leur place dans l'activité par manque de connaissance.

D'autre part, le facteur «ressource» qui me semble le plus intéressant concerne le regard qui peut être porté sur les personnes pendant ces activités. L'exemple le plus probant concerne certainement l'activité des chiens visiteurs de l'hôpital « W ». La lourdeur des situations des enfants polyhandicapés et l'ambiance hospitalière peuvent amener des représentations négatives, peu motivantes, voire déprimantes sur les enfants accueillis (porteurs de pathologies involutives et risquant de décéder lors de leur séjour). La médicalisation importante et nécessaire de la prise en charge d'une part et les difficultés de communication des enfants d'autre part limitent par ailleurs assez largement les possibilités d'activités sociales et les sorties extérieures. Ainsi, l'activité des chiens visiteurs (Chiens malins...) apporte visiblement un temps de «respiration» aux professionnels à travers une activité ludique où, au-delà des objectifs thérapeutiques et rééducatifs visés, il est tout simplement possible d'observer des enfants jouer avec des chiens (par ailleurs, les professionnels rencontrés indiquent à titre d'exemple que les agents d'entretien sont venus observer l'activité par curiosité, ceci les amenant pour la première fois à faire évoluer leur représentation des enfants, n'imaginant pas qu'ils étaient capables d'avoir ce type d'activité).

Ainsi, ces activités peuvent être des temps privilégiés pour les professionnels qui peuvent les aider à maintenir une vision positive sur les personnes.

■ Renforcement de la cohésion et de la transversalité, dynamisation du travail d'équipe

Les observations réalisées traduisent des effets sur la cohésion d'équipe et le déplacement de «frontières» habituellement posées entre différentes catégories de professionnels ou même liées à l'organisation classique de certaines structures.

L'exemple cité au point précédent (l'hôpital « W ») en est une première illustration, mais la situation la plus intéressante concerne l'IME « Y » où la démonstration est évidente. Rappelons qu'à l'origine peu de personnes étaient véritablement parties prenantes du projet, sans que personne ne s'y oppose véritablement. De plus, les IME comme la plupart des établissements « annexe XXIV » se caractérisent structurellement par des cloisonnements plus ou moins forts (en fonction de l'organisation mise en place) entre les différents champs éducatif, pédagogique, thérapeutique et rééducatif, et social, chaque secteur d'activité disposant de ses propres outils. Sans que des consignes particulières soient posées, différents professionnels ont commencé à observer l'activité, à s'interroger sur les effets observés auprès de certains jeunes (diminution importantes de certains troubles habituels), et finalement à l'utiliser comme support pour leur propre pratique : mise en contact avec les animaux pour démarrer une séance d'orthophonie, présence du chien en entretien de psychothérapie, demandes des orthophonistes de participer aux choix des noms des animaux afin d'adapter ceux-ci aux potentiels des enfants, utilisation du support par les équipes pédagogiques, implication des différents professionnels sur le plan personnel (personnes se proposant de venir nourrir les animaux sur leur temps de week-end avec leurs

enfants, pour soulager l'éducateur technique responsable), etc.

Ces activités peuvent ainsi participer à un décloisonnement des prises en charge, ce qui est tout à fait fondamental pour permettre aux professionnels de partager leurs observations, d'avoir des éléments de réalité semblable, et de mener une réflexion commune sur le sens de leur action.

Si la cohésion du travail d'équipe peut se mettre en place à travers des modes de management l'intérêt de le faire porter en partie par une activité, c'est que cette logique de travail va venir des personnes elles-mêmes, de manière progressive et sans que cela ait été imposé à quiconque.

Les AAA apparaissent ainsi comme des activités favorisant la transversalité, ceci en raison de :

- l'attractivité et la curiosité générée par l'activité : comme indiqué précédemment, le caractère inhabituel de l'activité dans l'action médico-sociale, son caractère ludique peuvent amener les professionnels à s'y intéresser. Même s'il est possible que la mise en place de ce type d'activité suscite la méfiance ou la circonspection, elle va néanmoins inciter les personnes à aller voir ce qui s'y passe...
- l'accessibilité apparente de l'activité : si le travail avec les animaux nécessite une technicité comme tout autre support, tout professionnel peut néanmoins facilement se saisir d'une partie du support, et trouver quelque chose à y faire (simplement aller voir les animaux, en parler avec les personnes, être en contact), dans le cadre de son activité, ce qui n'est pas le cas pour la plupart des autres activités (ateliers techniques, espace *Snoezelen*, balnéothérapie). De plus, dans le cas où l'activité implique la présence continue des animaux (généralement dans des espaces ouverts) elle reste accessible à tout moment (y compris sur des temps de soirée),
- la multiplicité des objectifs possibles à travers ce support qui permet d'appréhender l'activité comme un support fortement polyvalent et d'y rattacher les objectifs spécifiques de son champ d'action professionnel.

Ceci s'entend aussi bien pour les activités en interne ou avec le recours d'un prestataire extérieur, même si la présence de l'activité dans les murs est plus favorable à la mise en œuvre de cette fonction.

Cependant, la mise en place de la participation de différents professionnels à l'activité ne se décrète pas et il est nécessaire de laisser l'intérêt des personnes se développer, sans chercher à convaincre les professionnels.

Positionnement de l'AAA au sein des établissements

Les A.A.A sont mises en place soit avec les ressources propres des établissements (exemple type : ferme pédagogique) soit par un prestataire extérieur spécialisé (l'activité se déroulant soit à l'intérieur de la structure (exemple type : chiens visiteurs), soit à l'extérieur (ferme équestre).

Le tableau suivant met à plat les spécificités de ces deux façons de positionner l'AAA dans la structure.

Types d'activité	Activité autonome	Activité avec prestataire
Intérêts	<p>Permanence de la présence d'animaux pouvant favoriser une fonction « ressource » (observations et contacts des animaux),</p> <p>Possibilité d'exploitation multiple de l'activité,</p> <p>Favorise la transversalité dans la structure,</p> <p>Attractivité pour l'environnement extérieur (possibilité d'ouverture à l'extérieur).</p>	<p>Ouverture de l'établissement sur l'extérieur ou sortie de l'établissement (selon que l'AAA se déroule à l'intérieur ou à l'extérieur de la structure),</p> <p>Absence de contraintes liées à l'entretien des animaux,</p> <p>Possibilité de changer de prestataire (relation contractuelle).</p>
Contraintes	<p>Permanence des soins aux animaux,</p> <p>Engagement de l'établissement dans la durée.</p>	<p>Planification des séances,</p> <p>Coût des déplacements et transports des personnes (AAA à l'extérieur).</p>
Pré-requis	<p>Intégration totale de l'activité dans le projet d'établissement afin de garantir son financement en tant que support de prise en charge,</p> <p>Identification précise des objectifs de l'activité en lien avec le projet d'établissement et le cadre de mission,</p> <p>Nécessite des compétences spécifiques en interne.</p>	<p>Elaboration d'une convention de partenariat ou d'un cahier des charges détaillant les objectifs et le fonctionnement de l'activité,</p> <p>Clarification des responsabilités, de la place et rôle de chacun,</p> <p>Transmission d'informations au prestataire sur les indications, contre-indications, risques pour la participation de chaque personne à l'activité.</p>
<p>Conditions de réussite</p> <p>Point de vigilance</p>	<p>Association du plus grand nombre de professionnels,</p> <p>Promotion interne.</p> <p>Touche à l'identité de la structure,</p> <p>Ne peut pas s'imposer.</p>	<p>Transmission d'information au prestataire sur les besoins et le projet individualisé.</p> <p>Garantie de confidentialité et respect de la vie privée par le prestataire,</p> <p>Pérennité du financement,</p> <p>Risque de décharge complète de la prise en charge sur le prestataire.</p>